



Municipalité de Lac-du-Cerf

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : taxation@lac-du-cerf.ca Site Web : lac-du-cerf.info

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE:

Lors de sa séance régulière du 7 juillet 2008, le conseil municipal de Lac-du-Cerf a adopté le RÈGLEMENT NUMÉRO 263-2008 décrétant la fermeture de la plage «Du Huard» pour la saison estivale 2008.

Le règlement numéro 263-2008 est disponible pour consultation au bureau municipal, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf, du lundi au vendredi, de 13 heures à 16 heures.

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la loi.

Donné à Lac-du-Cerf, ce 8^e jour du mois de juillet de l'an deux mille huit.

Carole Poirier,
Secrétaire-trésorière adjointe.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidant à Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 9 h 00, le 8^e jour de juillet 2008.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour de juillet de l'an deux mille huit.

Carole Poirier,
Secrétaire-trésorière adjointe.